

Prénom Nom

Adresse

Ville

DRH

CS 20591

13595 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

Ville, le DATE

Lettre recommandée avec accusé réception.

Madame, Monsieur,

Suite à la rupture de mon contrat de travail le [date] pour cause de licenciement économique, je vous informe par la présente lettre que je souhaite bénéficier d'une priorité de ré-emploi dans votre entreprise, conformément à l'article L1233-45 du Code du travail.

Je vous serai donc reconnaissant de bien vouloir m'informer de tout poste disponible et correspondant à mes qualifications, que je pourrai pourvoir.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Prénom, nom

Signature

Article L.1233-45 du Code du Travail :

Le salarié licencié pour motif économique bénéficie d'une priorité de réemploi durant un délai d'un an à compter de la date de rupture de son contrat s'il en fait la demande au cours de ce même délai.

Dans ce cas, l'employeur informe le salarié de tout emploi devenu disponible et compatible avec sa qualification. En outre, l'employeur informe les représentants du personnel des postes disponibles.

Le salarié ayant acquis une nouvelle qualification bénéficie également de la priorité de réemploi au titre de celle-ci, s'il en informe l'employeur.